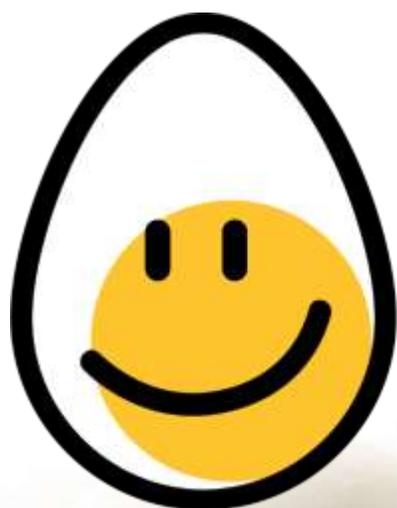


Egg Farmers of Ontario Plan d'affaires 2022

Le 8 décembre 2021



get cracking®
Egg Farmers of Ontario



Vision – Nous nous efforçons ...

De maintenir un secteur des œufs durable et progressif qui offre aux consommateurs un choix d'œufs frais de haute qualité, produits par des fermes familiales engagées en matière de soins aux animaux et envers la protection de l'environnement.

Mission

La Egg Farmers of Ontario est une organisation dirigée par des producteurs qui gère l'offre et la commercialisation ordonnée des œufs de sorte que les clients puissent obtenir à prix abordable une source de protéines fraîches, sécuritaires et de haute qualité produites à des prix équitables.

Moyens de livraison

- Gérer l'élevage de poulettes et la production d'œufs conformément aux lignes directrices nationales de la gestion de l'offre en utilisant une variété de systèmes de logements approuvés.
- Gérer la production et le prix des œufs à l'aide d'un système d'établissement du coût de production.
- Assurer l'application de normes rigoureuses en matière de salubrité des aliments et de soins aux animaux par le biais du *Programme d'assurance de la qualité des œufs (AQO)*.
- Stimuler la demande pour les œufs sur le marché par la promotion, l'innovation et la recherche.

VALEURS

La Egg Farmers of Ontario croit fermement en :

1. La salubrité des aliments et les soins aux animaux

- Fournir des œufs salubres et de haute qualité par l'application de normes de classe mondiale en matière de salubrité des aliments et de soins aux animaux.

2. Un système d'établissement de prix équitables à la ferme

- Le système national de gestion de l'offre pour les œufs assure la durabilité de notre secteur pour les générations à venir grâce à l'assurance de prix équitables à la ferme.

3. La durabilité

- Veiller à ce que nos programmes, politiques et procédures favorisent la durabilité environnementale et la viabilité financière.

4. Son personnel

- Soutenir une équipe dédiée et professionnelle qui fait preuve d'intégrité pour assurer l'exploitation efficace de notre organisation.

5. L'imputabilité

- Servir efficacement les producteurs d'œufs et les éleveurs de poulettes de l'Ontario en appliquant des politiques justes et transparentes, ainsi qu'en répondant aux besoins du marché intérieur.

6. L'établissement de relations

- Maintenir des relations de travail professionnelles avec tous les intervenants de notre secteur.

7. Leadership

- Fournir un leadership de soutien aux autres organisations agricoles.

ENJEUX PRINCIPAUX

1. **Promotion d'un système d'établissement de prix équitables à la ferme**
2. **Gestion de l'offre et répondre à la demande**
3. **Amélioration des opérations et de la productivité à la ferme**
4. **Maintien de la confiance des consommateurs**
5. **Assurance d'une bonne gouvernance et de communications efficaces avec les producteurs**

1. Promotion d'un système d'établissement de prix équitables à la ferme

OBJECTIFS :

- 1.1** Promouvoir auprès de tous les paliers du gouvernement l'établissement de prix équitables à la ferme grâce à un système national stable de gestion de l'offre, ainsi que la réduction de l'impact des accords de libre-échange.
 - 1.1.1 Promouvoir l'utilisation de la terminologie de prix équitables à la ferme et ses avantages lors du déjeuner annuel d'omelettes pour les membres du Parlement provincial à l'automne de 2022.
 - 1.1.2 Incorporer la terminologie de prix équitables à la ferme et leurs avantages pour les producteurs et consommateurs dans le travail accompli avec le GO4 au palier national et lors du déjeuner annuel d'omelettes des députés sur la Colline au printemps de 2022.
 - 1.1.3 Continuer à incorporer la terminologie de prix équitables à la ferme à l'échelle nationale en collaboration avec les Producteurs d'œufs du Canada et les offices provinciaux/territoriaux de commercialisation des œufs.
 - 1.1.4 Continuer à incorporer la terminologie de prix équitables à la ferme dans les communications avec les autres groupes du GO5.
 - 1.1.5 Inclure la terminologie de prix équitables à la ferme, ses avantages pour les producteurs et les consommateurs et des éléments probants dans les activités de relations gouvernementales (comparutions, notes d'information, etc.) auprès des élus municipaux, régionaux, provinciaux, personnel fédéral et représentants élus.
- 1.2** Accroître la compréhension des consommateurs face aux avantages d'un système d'établissement de prix équitables des œufs à la ferme, y compris la salubrité des aliments.
 - 1.2.1 Incorporer la terminologie de prix équitables à la ferme et des éléments probants dans les médias sociaux et les activités de sensibilisation et les ressources destinées aux consommateurs.
 - 1.2.2 Continuer à nous livrer à des occasions de démontrer comment les prix équitables à la ferme appuient l'approvisionnement alimentaire intérieur, la salubrité des aliments et son impact économique aux paliers provincial et fédéral.
 - 1.2.3 Continuer à amplifier la campagne « Si bien ensemble » des Producteurs d'œufs du Canada afin de maintenir notre engagement auprès des consommateurs et représentants élus et faire valoir les avantages de prix équitables à la ferme, y compris la salubrité des aliments et la durabilité.
- 1.3** Continuer à jouer un rôle de leadership en matière d'élaboration de politiques et de communications en appui aux systèmes national et provincial.
 - 1.3.1 Faire valoir l'utilisation de la terminologie de prix équitables à la ferme auprès des producteurs d'œufs et éleveurs de poulettes de l'Ontario.

- 1.3.2 Faire valoir l'importance de prix équitables à la ferme auprès des dirigeants des gouvernements municipaux, régionaux, provinciaux et fédéral et leur personnel, ainsi que tout autre enjeu affectant l'industrie, et continuer à parfaire nos relations avec tous les paliers de gouvernement.
- 1.3.3 Poursuivre notre rôle de leadership dans l'élaboration et la promotion du programme d'Assurance de la qualité des œufs en Ontario.

2. Gestion de l'offre et répondre à la demande

OBJECTIFS :

- 2.1** Répondre aux besoins du marché de l'Ontario avec le plus d'œufs canadiens et produits en Ontario, tout en respectant les lignes directrices des Producteurs d'œufs du Canada.
 - 2.1.1 Faire rapport de l'utilisation mensuelle des poules, visant 100 %.
 - 2.1.2 Fournir des prévisions trimestrielles et une analyse de sensibilité à des fins d'examen par le Conseil et d'une décision concernant l'inventaire de poules.
 - 2.1.3 Mettre en œuvre et maintenir les modifications aux programmes et(ou) aux politiques afin de répondre à l'obligation nationale de satisfaire les besoins du marché.
 - 2.1.4 Procéder à l'examen des besoins en matière d'entreposage et mettre en œuvre la stratégie optimale pour l'entreposage des excédents.
 - 2.1.5 Revoir le processus dans les cas où les producteurs n'atteignent pas le taux de ponte standard. À la demande de la EFO, le personnel régional et(ou) le service de vérification doit faire un suivi auprès du producteur et de l'industrie, et consulter les rapports possibles des médecins vétérinaires.
- 2.2** Améliorer les fonctions et l'exploitation du *Système de transfert des contingents* (STC) et veiller à assurer sa viabilité en ce qui concerne sa transparence et un juste accès pour tous les producteurs.
 - 2.2.1 Examen des commentaires des producteurs lors des réunions de comités et du Conseil.
 - 2.2.2 Examen annuel minimal des politiques pertinentes.
 - 2.2.3 Susciter les gains d'efficacité afin d'optimiser le système EFOonline pour traiter les transferts familiaux et la présentation des soumissions dans le cadre du *Système de transfert des contingents*.
 - 2.2.4 Retenir les services d'un consultant pour faciliter l'examen détaillée du *Système de transfert des contingents*.
- 2.3** Revoir et officialiser la stratégie d'amélioration de l'accès aux contingents pour les producteurs de taille plus petite.
 - 2.3.1 Maintenir la réserve de 30 % du STC pour les producteurs de taille plus petite.

- 2.4 Améliorer le processus de vérification des troupeaux dans les systèmes de logement alternatifs, et investiguer une technologie en appui audit processus par le biais du Comité de gestion de la production.**
- 2.4.1 Le service de vérification continuera d'aider le service des opérations en matière de vérification des systèmes de logement alternatifs en faisant l'inspection des placements de poussins, poulettes et poules, ainsi qu'une inspection des dossiers. Les inspections seront axées sur les producteurs qui ont une surproduction et des placements excédentaires et se dérouleront de façon opportune après le fait accompli ou tel que recommandé par le Comité de gestion de la production ou le service des contingents, le tout en fonction de l'information obtenue à même EFOOnline.
 - 2.4.2 Le personnel des services des opérations, des contingents et de la vérification travaillera en collaboration pour identifier et planifier la vérification de troupeaux spécifiques, ce qui fera appel à des visites sur les fermes des éleveurs de poulettes, de pondeuses et les couvoirs, le tout selon différentes exigences en matière de suivi, d'application et de dotation.
 - 2.4.3 EFOOnline assurera l'intégrité des données pour l'analyse du taux de ponte dans le cadre du système de production et le personnel passera en revue les plus récents outils technologiques pour faciliter l'atteinte des objectifs en matière de vérification des troupeaux.
 - 2.4.4 Le personnel se penchera sur les options de dotation (interne et externe) pour compléter le comptage aléatoire des troupeaux dans les systèmes de logement alternatifs.
 - 2.4.5 Les données des couvoirs feront l'objet d'un examen par le personnel et le Comité de gestion de la production dans le cas des deux principaux couvoirs et des deux plus petits.
- 2.5 Tenir une base de données à jour des prévisions de la capacité future prévue pour toutes les fermes d'élevage de poulettes et de pondeuses par type de logement.**
- 2.5.1 Le personnel poursuivra la mise à jour et le suivi de l'information sur les poulaillers à mesure que les producteurs modifieront leurs systèmes de logement.
 - 2.5.2 La Egg Farmers of Ontario travaillera avec les Producteurs d'œufs du Canada afin de conclure une entente sur le mesurage des systèmes de logement à la fois pour les fermes de poulettes et de pondeuses, le tout approuvé par toutes les parties concernées.
 - 2.5.3 Le personnel travaillera avec les producteurs afin de leur rappeler d'aviser la Egg Farmers of Ontario au moins une année avant tout changement prévu au niveau des logements et de la capacité.
 - 2.5.4 Le personnel travaillera avec les Producteurs d'œufs du Canada afin de clarifier les exigences et les diverses interprétations du Code, en particulier au sujet des systèmes de logement en volière et en liberté.
- 2.6 Collaborer avec le gouvernement fédéral et les intervenants de l'industrie pour veiller à ce que les nouvelles allocations de contingents tarifaires permettent au secteur de**

gérer l'accès accru de façon harmonieuse et de réduire au minimum les perturbations du marché.

- 2.6.1 La Egg Farmers of Ontario appuiera les efforts des Producteurs d'œufs du Canada auprès des décideurs du gouvernement aux paliers provincial et national afin d'assurer une allocation optimale et que des changements administratifs résultent des hausses en vertu de l'*Accord Canada-États-Unis-Mexique*.
- 2.7** Collaborer avec les Producteurs d'œufs du Canada pour qu'ils prennent des mesures concernant leur capacité de percevoir des redevances de commercialisation sur les produits importés.
 - 2.7.1 La Egg Farmers of Ontario appuiera les efforts des Producteurs d'œufs du Canada auprès des décideurs du gouvernement aux paliers provincial et national afin d'assurer que des redevances de promotion et de recherche, autorisées en vertu des accords commerciaux existants, soient perçues sur les œufs importés.
- 2.8** Travailler avec les Producteurs d'œufs du Canada à la mise en application et au renforcement de la réglementation actuelle sur les importations de sorte qu'elle demeure en vigueur pour les produits mélangés (p. ex., les sandwichs de petit déjeuner).
 - 2.8.1 La Egg Farmers of Ontario appuiera les efforts des Producteurs d'œufs du Canada auprès des décideurs du gouvernement aux paliers provincial et national afin d'assurer que la réglementation actuelle sur les produits d'œufs mélangés protège le secteur contre les efforts visant à contourner les tarifs, ainsi que les problèmes associés à une augmentation de l'accès.
- 2.9** Collaborer avec les Éleveurs de poulettes du Canada et d'autres organismes provinciaux représentant les intérêts des éleveurs de poulettes de l'Ontario dans le but de promouvoir les poulettes élevées en Ontario.
 - 2.9.1 Travailler en collaboration avec les Éleveurs de poulettes du Canada et les intervenants provinciaux pour atteindre les objectifs stipulés dans leur plan stratégique.
- 2.10** Travailler avec les principaux intervenants des industries des œufs et de poulettes afin de satisfaire de façon suffisante et soutenable la nouvelle demande de production d'œufs de vaccins résultant du partenariat entre la Sanofi et le gouvernement dans le but d'accroître la capacité de l'Ontario en matière de production d'œufs de vaccins.
 - 2.10.1 Le personnel travaillera en étroite collaboration avec la Sanofi et les Producteurs d'œufs du Canada pour élaborer une stratégie qui permettra de répondre à cette nouvelle demande pour des œufs fertilisés de haute qualité.
- 2.11** Collaborer avec les Producteurs d'œufs du Canada dans l'examen et la mise à jour de l'Accord fédéral-provincial-territorial.
 - 2.11.1 Le personnel fournira au représentant de la Egg Farmers of Ontario auprès des Producteurs d'œufs du Canada des notes d'information, des analyses et des recommandations afin d'assurer que les intérêts de la Egg Farmers of Ontario soient exprimés à l'échelle nationale.

3. Amélioration des opérations et de la productivité à la ferme

OBJECTIFS :

- 3.1** Assurer la conformité à longueur d'année au Programme d'*assurance de la qualité des œufs* ainsi qu'à d'autres règlements.
 - 3.1.1 En collaboration avec les Producteurs d'œufs du Canada, le personnel régional de la Egg Farmers of Ontario continuera de visiter nos producteurs et de faire un suivi des demandes d'actions correctives pour administrer le Programme de salubrité des aliments à la ferme et le Programme de soins aux animaux et assurer ainsi la conformité. Le personnel de la Egg Farmers of Ontario et celui des Producteurs d'œufs du Canada travailleront et communiqueront avec les classificateurs lorsqu'une ferme n'est pas en conformité.
- 3.2** Continuer à appuyer les relations entre les inspecteurs/auditeurs et les producteurs et susciter une culture d'amélioration continue et cohérente.
 - 3.2.1 Le personnel régional procédera à un examen régulier des programmes et à un audit des interprétations afin d'assurer la cohérence du processus d'audit et le suivi des demandes d'actions correctives.
- 3.3** Travailler avec les Producteurs d'œufs du Canada, les classificateurs et l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour assurer un processus robuste de sorte à faciliter les tests de dépistage de la *Salmonella* Enteritidis.
 - 3.3.1 Le personnel régional de la EFO continuera de travailler avec nos classificateurs et nos producteurs afin de coordonner la tenue des tests de dépistage de SE et fera part des résultats aux classificateurs dès qu'ils seront disponibles.
 - 3.3.2 Sur approbation, le personnel régional de la EFO et des POC suivront les directives et les recommandations du groupe de travail sur la SE formé de représentants des POC et de l'ACIA concernant toute modification aux protocoles de tests de SE.
- 3.4** Assurer une approche robuste à la conformité et aux inspections afin de maintenir l'intégrité du système de gestion de l'offre.
 - 3.4.1 Le service des inspections continuera d'investiguer toute infraction aux règlements de la Egg Farmers of Ontario, l'accent étant porté sur les préoccupations de santé publique, le bien-être animal et les infractions sérieuses qui peuvent miner l'intégrité de la Egg Farmers of Ontario. Le service des inspections demeure concentré sur l'acceptation et l'information de toutes les sources disponibles, tout en étant disposé à rapporter de façon opportune les conclusions et preuves à l'appui au Conseil de la Egg Farmers of Ontario ou à un tribunal provincial.
- 3.5** Collaborer avec les producteurs et les intervenants de l'industrie dans l'identification et la résolution des enjeux en coordonnant une répartition plus égale des placements de

poules et les dates, tout en répondant à la demande des classificateurs et consommateurs.

3.5.1 Préparer et présenter aux intervenants de l'industrie des analyses régulières sur le placement des oiseaux et l'attribution des contingents, par semaine repère.

3.5.2 Optimiser le portail EFOOnline afin d'améliorer la transparence et les analyses du mouvement des oiseaux.

3.6 Rationaliser et simplifier les opérations à la ferme et améliorer l'efficacité opérationnelle interne et la productivité avec la mise en œuvre de EFOOnline.

3.6.1 Mise en œuvre de la phase trois de EFOOnline et planifier la phase quatre.

3.6.2 Tenir des groupes de réflexion trimestriels avec les producteurs pour connaître leurs commentaires et ceux de l'industrie.

3.7 Travailler avec les Producteurs d'œufs du Canada pour assurer une interprétation claire des normes et des délais de mise en œuvre du Code de pratiques.

3.7.1 Le personnel travaillera avec les Producteurs d'œufs du Canada pour assurer une compréhension claire des interprétations et des dates d'entrée en vigueur (12 mois après la prise des décisions des POC) et intégrera cette information dans nos programmes.

3.8 Maintenir en tout temps des pratiques de biosécurité à la ferme solides et cohérentes.

3.8.1 Promouvoir la biosécurité et les procédures d'intervention d'urgence auprès des producteurs.

3.8.2 Le personnel travaillera en respectant régulièrement des mesures de biosécurité accrues.

3.8.3 Le personnel régional suivra les protocoles liés à la COVID-19 au moment de visiter les fermes. Le personnel ne visitera pas un producteur qui a connu un cas positif de COVID avant au moins 14 jours après que le cas aura été enrayé.

3.8.4 La Egg Farmers of Ontario travaillera avec le Feather Board Command Centre en matière de communication lorsqu'une maladie ou une urgence est déclarée pour les producteurs ou l'industrie, le cas échéant.

3.9 Veiller à ce que le secteur avicole dispose de plans et de capacités d'intervention robustes en cas de manifestation de maladies et de situations d'urgence et qu'il soit doté d'une capacité et de processus d'atténuation.

3.9.1 Maintenir le *Plan d'intervention d'urgence* de la EFO afin d'assurer qu'il est à jour et aligné par rapport à celui du Feather Board Command Centre.

3.9.2 Élaborer et effectuer un examen interservices et une simulation de notre *Plan d'intervention d'urgence*.

3.9.3 Continuer à impliquer activement le personnel dans les activités du Feather Board Command Centre.

3.9.4 La Egg Farmers of Ontario verra à ce que le personnel reçoive une formation en lien au système de gestion des incidents niveaux 100, 200 et 300 en appui à notre capacité à intervenir en cas d'urgence, les nouveaux membres du personnel étant formés au besoin.

- 3.9.5 Procéder à un bilan de la réponse de la Egg Farmers of Ontario à la COVID-19.
- 3.10** Stimuler l'innovation et l'amélioration continue des soins aux animaux, de la gestion à la ferme et de la qualité des œufs en appuyant et en investissant dans la recherche.
- 3.10.1 Poursuivre la contribution annuelle de la Egg Farmers of Ontario à la Livestock Research Innovation Corporation afin de promouvoir la recherche avicole. La Livestock Research Innovation Corporation afin de promouvoir la recherche dans le secteur avicole. La Livestock Research Innovation Centre continuera de présenter des propositions de recherche au Comité de la recherche de la Egg Farmers of Ontario.
- 3.11** Soutenir la recherche et l'innovation par le réaménagement du Centre de recherche Arkell.
- 3.11.1 Travailler avec la Livestock Research Innovation Corporation et les autres offices avicoles en appui au réaménagement du Centre de recherche Arkell.
- 3.12** Étudier les options qui pourraient permettre au milieu ovicole d'avoir accès et de connaître les ressources en matière de bien-être et de santé mentale.
- 3.12.1 Poursuivre la sensibilisation à des ressources à jour et pertinentes dans le domaine de la santé mentale et du bien-être pour les producteurs d'œufs et les éleveurs de poulettes.
- 3.12.2 Collaborer avec le Grove Youth Wellness Hubs dans le cadre de notre partenariat de 5 ans à compter de 2022.

4. Maintien de la confiance des consommateurs

OBJECTIFS :

- 4.1** Un plus grand nombre de consommateurs choisissent quotidiennement des œufs de l'Ontario.
- 4.1.1 Stimuler la demande pour les œufs en faisant la promotion de la polyvalence et de la valeur nutritive et fonctionnelle des œufs auprès des consommateurs, professionnels de la santé et intervenants des services alimentaires et institutionnels.
- 4.1.2 Élaborer et exécuter des stratégies en appui à l'utilisation accrue des œufs pour toutes les occasions de repas en prenant soin qu'elles cadrent avec la campagne « des œufs n'importe quand » des Producteurs d'œufs du Canada.
- 4.1.3 Élaborer 12 nouvelles recettes qui seront portées dans notre programme de banque de recettes, le tout visant à promouvoir la polyvalence des œufs et appuyer l'utilisation accrue des œufs dans de multiples occasions de repas.
- 4.1.4 Poursuivre l'élaboration et l'exécution d'une stratégie robuste et engageante dans tous les réseaux de médias sociaux et portant sur la polyvalence des œufs.
- 4.1.5 Établir des partenariats avec les influenceurs culinaires afin d'optimiser la polyvalence des œufs.

- 4.1.6 Optimiser les partenariats avec les athlètes et influenceurs afin de positionner les œufs comme aliment naturel pour un corps en santé.
- 4.2** Continuer de respecter des normes de calibre mondial en matière de salubrité des aliments et de bien-être des animaux.
 - 4.2.1 Par des activités de sensibilisation et les médias sociaux, poursuivre les présentations aux consommateurs afin de faire valoir les programmes de salubrité des aliments et de soins aux animaux que doivent appliquer les producteurs d'œufs et les éleveurs de poulettes de l'Ontario.
 - 4.2.2 Poursuivre notre travail avec nos partenaires des secteurs du détail, des services alimentaires et institutionnels afin de promouvoir l'application du programme d'Assurance de la qualité des œufs, le tout coordonné avec les classificateurs, les transformateurs et les Producteurs d'œufs du Canada.
 - 4.2.3 Accroître la confiance et la sensibilisation des consommateurs à l'endroit du programme d'Assurance de la qualité des œufs en déployant des efforts stratégiques de marketing et des messages dans tous les réseaux médiatiques.
- 4.3** Accroître la confiance du public en faisant la promotion d'une image positive des familles de producteurs d'œufs et d'éleveurs de poulettes.
 - 4.3.1 Élaborer et mettre en œuvre des stratégies de sensibilisation qui maintiennent et rehaussent la confiance à l'endroit des producteurs et des œufs.
 - 4.3.2 Peaufinement et exécution de la plateforme de la campagne de *Vrais producteurs. De vrais œufs.*
 - 4.3.3 Poursuivre l'élaboration et l'exécution d'une stratégie engageante de médias sociaux dans tous les réseaux avec point de mire sur les producteurs d'œufs et éleveurs de poulettes de l'Ontario.
 - 4.3.4 Poursuivre la recherche de nouvelles occasions de créer de solides rapports entre les consommateurs et les familles productrices d'œufs et d'élevage de poulettes et leurs collectivités.
 - 4.3.5 Peaufiner la « section des Zones » dans le bulletin la *Cacasseuse* afin de partager et d'optimiser le succès des initiatives locales.
 - 4.3.6 Poursuivre l'élaboration et l'exécution d'un programme d'éducation en classe qui établit un rapport entre les étudiants et les producteurs d'œufs et explique le cheminement des œufs de la ferme à la table.
- 4.4** Étudier les possibilités de travailler avec d'autres organisations de produits agricoles sur des communications de défense des intérêts des consommateurs dans l'ensemble du domaine de l'alimentation afin d'accroître la confiance du public consommateur.
 - 4.4.1 Poursuivre nos partenariats avec d'autres secteurs, Farm and Food Care et le Centre canadien pour l'intégrité des aliments sur les initiatives multi-sectorielles (comme le Déjeuner à la ferme, la Semaine de l'agriculture en Ontario, Local Food Week, etc.).
 - 4.4.2 Poursuivre la recherche d'occasions visant l'alignement avec des initiatives qui font la promotion de la confiance publique auprès des consommateurs.

- 4.5** Démontrer l'engagement de la Egg Farmers of Ontario envers la responsabilité sociale et la durabilité.
- 4.5.1 Exécution de l'année 3 d'un partenariat triennal avec Nutrition des élèves de l'Ontario en accordant chaque année un montant de 75 000 \$ en subventions.
 - 4.5.2 Continuer à soutenir le Programme de dons d'œufs à Feed Ontario en donnant chaque année une valeur de 250 000 \$ en œufs.
 - 4.5.3 Continuer à démontrer notre engagement en matière de responsabilité sociale en soutenant les activités des Zones à même le Fonds de commandite des Zones.
 - 4.5.4 Entreprendre des activités de recherche en appui à la durabilité des fermes.
 - 4.5.5 Continuer à mettre en vedette les initiatives de responsabilité sociale et de durabilité par le biais de nos réseaux de médias sociaux.
- 4.6** Accroître les connaissances des pratiques agricoles et des systèmes de logement durables de sorte que les consommateurs fassent des choix bien avisés.
- 4.6.1 Continuer à élaborer des ressources de sensibilisation (imprimées et numériques) mettant en vedette la durabilité et la façon dont les producteurs d'œufs et les éleveurs de poulettes appuient le choix des consommateurs par le biais de divers systèmes de logement.
 - 4.6.2 Inclure l'information sur la durabilité, l'innovation, le soin des poules et les systèmes de logement dans notre calendrier annuel du contenu devant paraître dans les médias sociaux.
 - 4.6.3 Incorporer les messages sur la durabilité dans les ressources éducatives à des fins d'utilisation en classe, ainsi que dans les programmes de sensibilisation.

5. Assurance d'une bonne gouvernance et de communications efficaces avec les producteurs

OBJECTIFS :

- 5.1** Maintien de communications efficaces avec les producteurs par une amélioration continue.
- 5.1.1 Continuer à offrir une formation comme Ambassadeur du secteur des œufs et une formation médiatique au besoin.
 - 5.1.2 Continuer à offrir aux producteurs une variété d'occasions pour faire valoir leurs commentaires et faire connaître le processus aux producteurs.
- 5.2** Améliorer continuellement l'efficacité du Conseil.
- 5.2.1 Élaborer et exécuter un programme pluriannuel de formation en gouvernance à l'intention du Conseil d'administration et investiguer la possibilité d'inclure des occasions de formation pour les conseillers/délégués.

- 5.2.2 Compléter les modules 3 et 4 du programme de leadership en matière de gouvernance et le module sur le fonctionnement de l'industrie à l'intention des conseillers/délégués.
 - 5.2.3 Procéder à un examen annuel du rendement des administrateurs et revoir le processus d'évaluation du Conseil.
 - 5.2.4 Tenir un examen annuel de la Politique de gouvernance de la Egg Farmers of Ontario.
- 5.3** Revoir chaque année le mandat, les politiques de gouvernance et les plans de travail de chaque comité du Conseil.
- 5.3.1 À revoir par chacun des comités du Conseil lors de leur première réunion, les recommandations étant présentées à la prochaine réunion régulière du Conseil d'administration à des fins d'approbation officielle.
- 5.4** Continuer de recueillir régulièrement les commentaires des producteurs lors des réunions de Zone, régionales et générales tenues à leur intention.
- 5.4.1 Impliquer activement les producteurs dans le processus de planification stratégique.
 - 5.4.2 Continuer à tenir des séances publiques et des occasions de poser des questions lors de l'Assemblée générale annuelle et l'Atelier à l'intention des producteurs d'œufs et éleveurs de poulettes de sorte que les producteurs puissent exprimer leurs idées, faire valoir leurs commentaires et offrir des suggestions.
 - 5.4.3 Poursuivre la présentation des rapports des réunions et des Zones lors des réunions mensuelles du Conseil de sorte que les administrateurs puissent exprimer leurs idées, poser des questions et offrir les suggestions de leurs Zones respectives.
- 5.5** Continuer d'offrir des services et des ressources en français, le cas échéant.
- 5.5.1 Maintenir les services en français lors de l'Assemblée générale annuelle, l'Atelier à l'intention des producteurs d'œufs et éleveurs de poulettes, les élections de la Zone 10 et les réunions d'été.
 - 5.5.2 Continuer à fournir les politiques, la documentation en vue des réunions et les bulletins mensuels en français.
 - 5.5.3 Veiller à ce que la connaissance du français soit une considération clé au moment d'engager du personnel à n'importe quel poste.
- 5.6** Continuer de coordonner des consultations régulières, au besoin, avec le *Comité consultatif de l'industrie des œufs*, la Commission de commercialisation des produits agricoles et les intervenants et partenaires de l'industrie afin de maintenir et d'améliorer les possibilités de participation et les relations de travail.
- 5.6.1 Travailler avec la Commission de commercialisation des produits agricoles pour tenir des réunions annuelles du *Comité consultatif de l'industrie des œufs*. Continuer à convoquer des réunions ad hoc additionnelles avec les sous-comités d'intervenants de l'industrie sur des enjeux spécifiques et nos partenaires lorsque nécessaire pour toute question émergente.

5.7 Évaluer, sur une base annuelle, le rôle et les services des membres du Conseil d'administration de la EFO représentant les intérêts des producteurs d'œufs de l'Ontario auprès des Conseils d'administration des Producteurs d'œufs du Canada, des Éleveurs de poulettes du Canada et d'autres intervenants (p. ex. le Conseil de l'industrie avicole, la Fédération de l'agriculture de l'Ontario, Farm & Food Care, etc.).

5.7.1 Les représentants de la Egg Farmers of Ontario auprès de différents Conseils (Producteurs d'œufs du Canada, Farm and Food Care Ontario, Fédération de l'agriculture de l'Ontario, Conseil de l'industrie avicole et les Éleveurs de poulettes du Canada) seront élus annuellement lors de la réunion d'avril du Conseil d'administration.

5.7.2 Au besoin, les représentants élus de la Egg Farmers of Ontario assisteront aux réunions de leurs Conseils respectifs (Producteurs d'œufs du Canada, Farm and Food Care Ontario, Fédération de l'agriculture de l'Ontario, Conseil de l'industrie avicole et les Éleveurs de poulettes du Canada) et présenteront des rapports réguliers lors des réunions mensuelles du Conseil d'administration.

SIGNATAIRES DU CONSEIL DE LA EFO AU PLAN D'AFFAIRES 2022



Président, Zone 1 Administrateur, Scott Helps

8 décembre 2021

Date



Vice-président, Zone 3 Administrateur, Dan Veldman

8 décembre 2021

Date



Zone 2 Administrateur, Lorne Benedict

8 décembre 2021

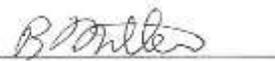
Date



Zone 4 Administrateur, Roger Pelissero

8 décembre 2021

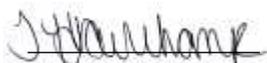
Date



Zone 5 Administrateur, Brian Miller

8 décembre 2021

Date



Zone 6 Administratrice, Tonya Haverkamp

8 décembre 2021

Date



Zone 7 Administrateur, Scott Brookshaw

8 décembre 2021

Date



Zone 8 Director, George Pilgrim

Zone 8 Administrateur

8 décembre 2021

Date



Zone 9 Administrateur, Ian McFall

8 décembre 2021

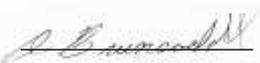
Date



Zone 10 Administrateur, Marcel Laviolette

8 décembre 2021

Date



Administrateur - Poulettes, Alvin Brunsveld

8 décembre 2021

Date



Ryan Brown, Directeur général

8 décembre 2021

Date